



FONDS DE COTISATIONS POUR LE DÉVELOPPEMENT DU CONCOURS COMPLET DE CANADA ÉQUESTRE

Soutien aux officiel(le)s et aux entraîneur(e)s

Objectif du programme :

Aider les officiel(le)s et les entraîneur(e)s à couvrir les frais associés aux déplacements afin de tenir un stage de maintien ou d'amélioration des compétences. Le stage ne doit pas être déjà offert dans la même province. Le programme vise également à aider les officiel(le)s et les entraîneur(e)s à couvrir leurs frais de déplacement, à l'intérieur et à l'extérieur de la province, afin d'effectuer un mentorat auprès d'officiel(le)s ou d'entraîneur(e)s de niveau supérieur. Cette initiative favorise le perfectionnement, la formation et l'avancement dans le sport.

Critères d'admissibilité

- Les entraîneur(e)s doivent détenir un statut d'entraîneur(e) titulaire d'une licence en règle de Canada Équestre.
 - Les officiel(le)s doivent détenir une certification en règle auprès de Canada Équestre.
-

Détails du financement :

- L'argent peut être utilisé pour couvrir les frais d'avion et les autres dépenses liées au déplacement.
 - Pour la saison 2026, nous offrons 9 subventions d'une valeur de 700 \$ pour les déplacements hors province et 5 subventions d'une valeur de 100 \$ pour les déplacements à l'intérieur d'une province.
-

Procédure de demande :

- Les officiel(le)s et les entraîneur(e)s doivent déposer le formulaire de demande prévu à cet effet auprès de Canada Équestre, avant la date d'échéance.
-

Date limite pour déposer une demande :

Soumettre les formulaires de demande à Canada Équestre (Ashley Baker abaker@equestrian.ca) jusqu'au 31 janvier 2026.

Rapports :

Les récipiendaires ont jusqu'au 1er novembre pour fournir toute l'information liée aux dépenses pour les déplacements, comme des reçus détaillés, des ententes de location et des détails sur les trajets, afin de recevoir les fonds.

Contact :

Ashley Baker

Coordonnatrice de programme, concours complet et analyse de données

abaker@equestrian.ca